La Lettre des Elu·e·s départementaux·ales

Groupe des élu·e·s Socialistes, Ecologistes et Républicain·e·s du Conseil Départemental du Loiret

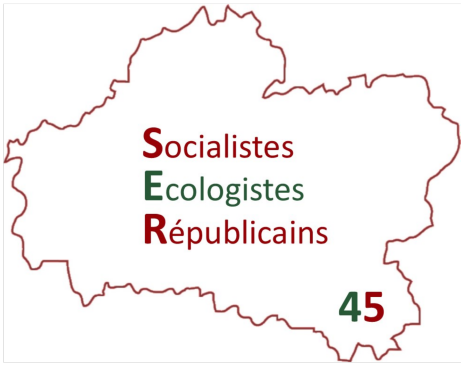

N°21 — FEVRIER 2021
SESSION DE JANVIER 2021

Les conseillers départementaux se sont réunis les 28 et 29 janvier en salle des délibérations de l'Hôtel du Département pour le vote du Budget Primitif 2021.

Auparavant, les rapports budgétaires de chaque politique départementale (infrastructures, patrimoine bâtimentaire, insertion, logement, enfance, personnes âgées, handicap, numérique, culture, soutien aux territoires, sport, environnement, éducation, ressources humaines, …) ont été discutés.

En fin de session, le budget a été voté sans les voix de la majorité de notre groupe. Explications de votes et résumé de nos interventions sont à retrouver dans cette nouvelle lettre des élus. Bonne lecture à toutes et à tous !

Michel Breffy, Christophe Chaillou, Marie-Agnès Courroy,
Hélène Lorme, Vanessa Slimani

SOMMAIRE

P.2 Budget Primitif 2021 : solidarité et jeunesse, nos priorités

P.3 RSA : un budget en nette hausse

P.3 Education : une politique encore imparfaite

P.4 Enfance : un budget en progression

P.5 Environnement : agir face à l'urgence

P.6 Le difficile démarrage de la campagne vaccinale

P.7 En bref ...

Retrouvez notre actualité sur notre site internet et sur les réseaux sociaux :

www.ser45.fr

Collaborateur du groupe des élu.e.s : Steve Renard. Mail : groupe@ser45.fr ; Tél. : 02.38.77.96.30
Bureau des conseillers départementaux, 48 boulevard Alexandre Martin 45000 Orléans

Budget Primitif 2021 : solidarité et jeunesse, nos priorités

En séance d'ouverture, Hélène Lorme s'est exprimée sur le budget primitif 2021 du Département. Ce budget a été adopté sans les voix de Marie-Agnès Courroy, Hélène Lorme, Vanessa Slimani et Christophe Chaillou (abstention). Michel Breffy a voté pour ce budget.

Hélène Lorme : un budget qui doit davantage être tourné vers la solidarité et la jeunesse

Un budget dans un contexte de crise - aider sans stigmatiser

« Lors du Débat d'Orientations Budgétaires, la crise sanitaire était déjà prégnante et nous pouvions espérer voir le nombre de contaminations amoindri pour cette session budgétaire 2021. Il n'en est rien et nous savons que les effets sanitaires, psychologiques et économiques de cette crise auront des impacts lourds à court, moyen et long terme pour de nombreux Loirétains. Dans ce contexte, nous devons sortir collectivement de cette crise sans céder à la facilité de l'individualisme et du repli sur soi. Les aides départementales sont mentionnées, avec force, dans différents rapports comme une part importante du budget - à hauteur de 355 millions d'euros. Je fais le vœu qu'elles ne permettent pas de surfer sur l'émotion pour justifier la stigmatisation de certaines catégories de population, pour opposer les uns aux autres, car nous savons que les difficultés d'accès au droit et le non-recours sont encore trop nombreux et privent certains bénéficiaires de ces droits les plus élémentaires de solidarité. »

Renforcer nos politiques sociales et de la jeunesse

« Dans le budget que vous proposez, l'augmentation des enveloppes liées à l'enfance et aux personnes handicapées va dans le bon sens. Cependant, la part des politiques sociales, compétences premières de notre collectivité, doit être plus important dans le budget. La jeunesse qui paye un lourd tribut à cette crise doit aussi être davantage soutenue ; des projets innovants, bénéficiant au plus grand nombre pour développer l'engagement citoyen, doivent davantage marquer la politique départementale. Nous pouvons dire que le budget 2021 est un budget responsable qui maintient son niveau d'investissement mais pour lequel nos orientations seraient davantage tournées vers la solidarité et la jeunesse. »

Michel Breffy : un budget raisonnable

Plan Loiret Bien Vieillir et déplacements cyclables

« Quand je fais le bilan de ce mandat, je regrette que nous ne soyons pas allés aussi loin qu'annoncé dans le cadre du plan *Loiret Bien Vieillir*. Le Département n'est pas entièrement le seul responsable. En témoigne l'exemple du canton de Fleury-les-Aubrais dans lequel il n'y a plus d'EHPAD. J'espère que ceux qui viendront derrière moi vont reprendre le flambeau et feront en sorte que le canton ne soit pas un désert pour nos anciens. Un autre sujet me tient à cœur : les aménagements cyclables. Je suis heureux de voir que le Département considère depuis quelques années que ces aménagements ont un double effet : sur la santé des habitants du Loiret et pour la planète. Le Département a la volonté de développer les aménagements cyclables ; je vous encourage à continuer dans ce sens-là, avec notamment la voie verte. »

Un bon budget dans la conjoncture actuelle

« Je trouve que c'est un bon budget dans la conjoncture actuelle. Le budget aux aides sociales est énorme et en progression. Je n'ai pas d'état d'âme à voter ce budget. Je remercie l'ensemble de l'assemblée de nous proposer un budget raisonnable qui n'abandonne pas les investissements, car c'est important si on veut que les entreprises travaillent. »

RSA : un budget en nette hausse

Le budget 2021 pour la politique RSA est en forte hausse, avec l'augmentation du nombre de bénéficiaires du RSA. Pour Vanessa Slimani, l'un des principaux enjeux est de lutter contre le non-recours aux aides sociales dont pourraient bénéficier les Loirétains.

Vanessa Slimani : il faut des actions pour lutter contre le non-recours au RSA

Faciliter l'accès aux droits

« L'augmentation du budget est une adaptation obligatoire au regard du contexte économique et social et de la hausse du nombre de bénéficiaires ; même si la dégradation de la situation est aujourd'hui contenue, il y a une crainte de voir les personnes solliciter plus encore le dispositif dans les mois qui viennent. Une phrase me gêne dans le rapport : « *depuis 2016, on observe une relative maîtrise de l'augmentation du RSA liée aux actions mises en œuvre pour contenir l'augmentation du RSA* ». Si j'approuve les travaux mis en place pour optimiser le process de prise en charge des bénéficiaires et pour réduire les délais d'entrée dans le dispositif, je regrette toujours qu'il n'y ait pas d'actions mises en place concernant l'accès aux droits qui pourrait permettre de diminuer le nombre de non-recours. Je soutiens également le financement de nouveaux contrats aidés et les nouvelles actions qui s'inscrivent dans le Plan Pauvreté. »

Agir envers les Loirétains les plus éloignés de nos dispositifs d'aide

« Je salue ce qui est mis en place pour un accompagnement plus rapide des bénéficiaires comme à Saint-Jean-de-Braye ou encore Montargis. Mais ce sont des dispositifs pour des personnes qui sont déjà au RSA. Il faut agir pour les personnes les plus éloignés de nos services et qui ne connaissent pas ou peu les aides dont ils pourraient bénéficier. Vous évoquez la réponse que constitue le numérique. Je ne suis pas sûre que le numérique soit forcément la solution pour tous car la fracture numérique existe réellement. Il faut réfléchir à des dispositifs qui permettent d'engager clairement les communes dans la juste information et la communication des dispositifs nationaux pour l'ensemble des personnes qui en auraient besoin. »

Education : une politique encore imparfaite

Vanessa Slimani et Marie-Agnès Courroy ont émis quelques réserves sur certaines actions de la politique éducative du Département. Des réserves déjà énoncées ces dernières années.

Vanessa Slimani : quelques pistes d'amélioration

« Comme les années précédentes, je regrette le financement des collèges privés, la tarification des repas qui ne prend pas en compte les revenus des familles, et les coefficients attribués en fonction des types de classes dans le cadre des dotations au collège qui doivent être revus. »

Marie-Agnès Courroy : encore des efforts à engager

« Il y a des points que je voudrais voir évoluer comme le quotient familial pour la restauration. Maintenant, je connais l'engagement de la commission Education. Dès qu'il faut individualiser une aide pour soutenir, le Département est là. Je regarde la politique éducative du Département avec bienveillance. Simplement, j'aimerais quelques axes de projets supplémentaires, notamment sur le financement des classes d'accueil, des dispositifs ULIS. De même, l'intégration des jeunes handicapés a encore un long chemin à faire. »

Enfance : un budget en progression

Objet de toutes nos attentions depuis le début du mandat, nous constatons que le budget de la politique de la protection de l'enfance est enfin en nette hausse, avec une augmentation du nombre de places pour accueillir les mineurs, ainsi que la création de nouveaux dispositifs pour accompagner les jeunes majeurs qui sortent de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Hélène Lorme : des progrès, mais encore de nombreuses difficultés

« L'enveloppe budgétaire consacrée à la politique de l'enfance est en augmentation, liée aux travaux de la Maison Départementale de l'Enfance et de son annexe à Amilly. Mais la mise en œuvre ne semble pas simple, avec des difficultés de recrutement. Et quand nous regardons le nombre actuel de jeunes accueillis, nous serons malgré tout en situation de saturation quand toutes les places seront disponibles. Des moyens sont mis à disposition, ce qui est très bien, mais il faut rester vigilant. »

Marie-Agnès Courroy : le PARI du Département

« Je souhaite revenir sur le PARI (*Parcours Autonomie Réussite Insertion*), qui permet de poursuivre au-delà de 18 ans l'accompagnement des jeunes confiés à la collectivité dans leur enfance. Nous aidons des jeunes en insistant sur la notion de mérite. Mais cette notion est relative, eu égard à leur parcours de vie difficile. Bien évidemment, il faut de leur part un engagement, mais cela se construit. Ils ne sont pas comme nos enfants à qui on a fait intégrer des principes tout petit. Eux ont connu des formes de violence et ne se sont pas construits comme il faut. Mais ils peuvent le faire. Il faut prendre le temps et être bienveillants, et ne pas se dire que l'on va prendre des jeunes uniquement « méritants ». L'essentiel, c'est de ne pas arrêter l'accompagnement à 18 ans, car l'école est leur plus belle chance. »

Quel financement pour le sport de haut-niveau ?

Le rapport consacré à la politique sportive a été voté à l'unanimité, non sans avoir fait l'objet de débats autour du financement du sport de haut-niveau. Christophe Chaillou, conseiller départemental et Président d'Orléans Métropole, souhaite une réflexion collective entre la Métropole et le Département : « *Nous avons un certain nombre de débats au sein de la Métropole sur la mobilisation de l'argent public dans le contexte que nous connaissons. Des équilibres nécessaires sont à trouver entre le soutien au très large mouvement sportif du quotidien et le sport de haut-niveau. Il est important que le Département contribue à cette politique, en lien avec la Métropole. Compte tenu des enjeux, nous avons besoin dans les mois qui viennent de trouver les moyens de travailler ensemble sur ce soutien et de calibrer une réponse cohérente avec les partenaires institutionnels.* »

Michel Breffy a de son côté rappelé l'historique des aides départementales et l'apport du sport de haut-niveau : « *Je rappelle qu'en 2004, nous avions mis environ 1 million d'euros pour cette politique. En 2021, nous sommes à 1 122 000 euros. En 17 ans, on a augmenté d'à peine plus de 10% les aides au sport de haut niveau, alors que des clubs de haut-niveau n'existaient pas à l'époque en 2004. Cette aide n'est peut-être pas au niveau qu'elle devrait être. Regardons ce qu'apportent les clubs aux spectateurs, à ceux qui les soutiennent. C'est un moment important, qui manque d'ailleurs énormément aujourd'hui, pour l'aspect psychologique. Précisons que dans ces clubs, Il n'y a pas que des mercenaires. On ne parle pas des clubs de Ligue 1 qui ont des joueurs avec des salaires qui dépassent l'entendement. Dans les clubs de haut-niveau du Loiret, cela reste très raisonnable. Il ne faut pas laisser tomber tous ces sports.* »

Environnement : agir face à l'urgence

En séance d'ouverture de la session, Marie-Agnès Courroy a rappelé quelques actions départementales en matière environnementale, estimant que le Département du Loiret devait aller encore plus loin.

Marie-Agnès Courroy : des actions indispensables pour répondre à l'urgence

Il y a urgence

« La crise sanitaire que nous vivons depuis une année a mis en évidence l'urgence d'un environnement préservé et de modes de vie plus respectueux. Les notions de réchauffement climatique, d'énergies renouvelables, d'agriculture raisonnée ou bio, de mobilités douces, de proximité, … résonnent dans notre quotidien. La crise modifie notre rapport au monde. »

Des actions départementales qui doivent gagner en puissance

« Le Conseil Départemental amorce, avec conviction et sincérité, ce virage vers des actions plus protectrices pour notre terre, notre territoire et en fin de compte pour les femmes, les hommes et les enfants. Les actions amorcées sont nombreuses. Ces actions doivent impérativement être pérennisées, gagner en puissance, portées avec une volonté farouche et un engagement de tous.

Nous soutenons la filière horticole. Accompagnons-la vers une agriculture raisonnée, bio.

Développons les zones végétalisées et évitons le bétonnage des sols (salir les chaussures est moins grave que de ne pas respirer ou être inondé).

Les parcs naturels départementaux se développent et accueillent le public dans une démarche d'éducation à l'environnement. Favorisons leur accès aux écoles, aux associations.

Nous assurons la restauration collective des collèges, des EPHAD. Soyons attentifs aux circuits courts.

Au Département, pourquoi ne travaillons-nous pas plus avec les ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail, réservé aux personnes en situation de handicap), les lycées hôteliers ?

Ne pouvons-nous pas développer les petits marchés de producteurs, présents aux sessions, sur d'autres lieux ou moments ?

Nous ne réussirons notre politique environnementale sur le long terme qu'en engageant les citoyens par une véritable démocratie participative. Ces budgets participatifs, ces actions citoyennes, ces projets seront le garant de notre réussite. »

Quelle consommation des terres de la Métropole ?

Une discussion s'est engagée au sujet du développement des collectivités, qui, selon Christophe Chaillou, doit prendre en compte les aspirations des habitants : « *Si on se fixe des contraintes très fortes en matière de consommation foncière, cela pourrait bloquer un certain nombre de projets, alors que nous avons besoin de développement nécessaire pour un Département dynamique (développer l'enseignement supérieur, attirer les emplois, etc.). Si au cœur de la Métropole, nous ne construisons plus, comment loger les habitants ? Si nous ne construisons plus dans la Métropole, les populations qui ont besoin de se loger dans des conditions peu onéreuses vont aller de plus en plus loin. Et toutes les collectivités ne sont pas aussi vertueuses dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme ... On irait alors vers un développement urbain incontrôlé aux marges de la Métropole qui posent des questions en matière de transport, d'activités commerciales … Cela irait à l'encontre de ce que l'on souhaite. Il faut trouver le bon équilibre. Il y a aussi une réalité : le rêve aujourd'hui de la population, y compris des jeunes, ce n'est pas de vivre au 10^{e} étage d'un immeuble ; ils recherchent un logement individuel avec un jardin. Il faut trouver le nécessaire équilibre entre le développement du territoire et le souhait de la population. Certains discours schématiques, théoriques et parfois un peu idéologiques ne sont malheureusement pas en phase avec la réalité de notre territoire et de leur population.* »

Le difficile démarrage de la campagne vaccinale

Maire de Saint-Jean-de-Braye, mais aussi infirmière dans un hôpital, Vanesse Slimani est intervenue en ouverture de session sur le démarrage de la campagne vaccinale contre le Covid-19.

Vanessa Slimani : un scandale d'Etat

Un constat d'inquiétude face au démarrage de la vaccination

« Je suis inquiète du retard pris pour le démarrage de la campagne de vaccination. Je rappelle que la France est le pays de Pasteur. Je suis convaincue des bienfaits de la vaccination ; elle a permis d'éradiquer de nombreuses maladies depuis plusieurs années. Cette campagne a un démarrage que je qualifie de lamentable. Cela risque de décourager et d'éloigner les Français de cette nécessaire vaccination. »

Un scandale d'Etat

« Les collectivités (Département, communes) ont proposé leur aide. Mais mettre à disposition des moyens est complètement différent que prendre en charge une compétence ni régionale, ni départementale, ni communale, mais bien une compétence régalienne. Même si j'entends que nous sommes dans un contexte inédit et qu'il est difficile de prendre des décisions fortes, nous sommes depuis une année devant un scandale d'Etat. Nous avons vécu depuis une année une situation difficile avec l'approvisionnement complexe des masques pour lequel les collectivités ont pris le relais, les commandes de respirateurs, des directives qui nous obligeaient à mettre en place des dispositifs dans les trois jours avec des décrets qui arrivaient bien après, des déplacements de patients sur des territoires lointains alors qu'il y a des établissements privés et publics sur nos territoires, mais pas de réquisitions des personnels soignants et des établissements privés. »

Le désengagement de l'Etat

« Les collectivités locales sont depuis une année présentes, actives sur leur territoire pour protéger leur population. Doit-on comprendre que l'Etat se désengage dorénavant de ses compétences ? Un Etat, je crois, qui n'a plus la capacité à agir rapidement. Nous subissons, c'est un propos personnel, depuis plusieurs années successives et du fait de tous les gouvernements, quelles que soient leurs orientations politiques, les résultats d'une politique ultralibérale qui a démantelé nos services publics dans la sécurité, la santé, l'éducation … avec des moyens en constante diminution, une désindustrialisation et des délocalisations qui ne lui permettent plus d'être réactif. Nous l'avons vu lors de la commande de masques et de respirateurs. On le voit aujourd'hui dans la mise en place des centres de vaccination. Un désengagement total de l'Etat. »

Les collectivités seules pour gérer la vaccination

« C'est une honte de dire par communiqué de presse à sa population qu'elle sera rapidement vaccinée alors qu'il manque des vaccins. Cette nouvelle impréparation dans la mise en place des centres de vaccination est aussi une honte alors que cela fait plusieurs mois que l'on sait que les vaccins arriveront. C'est une honte de choisir des communes, cinq seulement dans le Département, en leur demandant de faire appel à la solidarité territoriale mais en les laissant se débrouiller complètement seules. C'est une honte de n'apporter aucun appui logistique, humain et financier. Ces communes se retrouvent à acheter, à recruter, à mettre à disposition des agents et des locaux, à supporter à elles seules hormis la commande des vaccins la charge totale de la mise en place de cette campagne de vaccination. Nous avons un Etat incapable d'agir sur le terrain, un Etat devenu peut-être trop bureaucratique. Cela pose la question de sa capacité à protéger sa population. Le Président nous disait il y a quelques mois que nous étions en guerre. Heureusement que nous ne le sommes pas, où nous serions déjà tous morts. »

Les collectivités territoriales doivent demander des comptes à l'Etat

« Alors oui, départements et régions seront présents pour aider et soutenir les communes qui se retrouvent dans cette campagne de vaccination abandonnées par l'Etat, pour répondre aux besoins de nos concitoyens et les protéger. M. le Président du Département, vous évoquiez la question de la décentralisation. Oui, mais si et seulement s'il y a transfert de moyens avec le transfert de compétences. Et nous pouvons nous poser la question. Nous savons que, une fois la crise terminée, l'Etat nous demandera sûrement de serrer les boulons. Je crois que les collectivités territoriales ne verront pas tous les moyens arriver. Je crois qu'il faut être dans l'exigence vis-à-vis de l'Etat, avoir au minimum une participation financière de dédommagement, au mieux un réel engagement de l'Etat sur nos territoires. »

En bref ...

Une contractualisation avec l'Etat dans le cadre du plan de relance

Le 3 septembre dernier, le gouvernement a annoncé un plan de relance exceptionnel de 100 milliards d'euros pour répondre à la situation économique inédite que traverse notre pays. Le Département du Loiret prévoit 30 actions (déjà prévues) pour le territoire représentant un budget de 257 millions d'euros. De son côté, l'État s'engage à apporter une aide financière de 10,56 millions d'euros et à soutenir les demandes de financement qui seront présentées pour ces actions.

La politique de mobilisation du Département en faveur des territoires se poursuit

Depuis 2017, le Département participe au financement de projets portés par les communes et les intercommunalités dans le cadre de sa politique de mobilisation en faveur des territoires. Un soutien plus qu'apprécié par ces collectivités, en témoigne Christophe Chaillou : « *Je vous ai déjà dit combien les territoires, y compris la Métropole, apprécient cette politique et l'engagement du Département. Les maires reconnaissent les aspects positifs de cette intervention ainsi que l'esprit dans lequel nous travaillons. Cette politique est un des acquis importants de cette mandature que je veux saluer. Il nous est arrivé d'avoir des désaccords sur certains sujets, mais sur celui-ci, je veux dire combien le Département a été au rendez-vous dans le dialogue et la construction avec les territoires.* »